



3,8 MILLIONS  
DE RAISONS DE CHANGER

PLUS DE PROXIMITÉ, PLUS DE SUCCÈS

## LA CAPACITÉ D'INNOVER

EN CONSTANTE ÉVOLUTION,  
LE MILIEU MUNICIPAL QUÉBÉCOIS SOUHAITE  
DEPUIS MAINTENANT 30 ANS OBTENIR UNE PLUS  
GRANDE AUTONOMIE POUR AMÉLIORER  
SA CAPACITÉ D'AGIR ET POUVOIR  
OFFRIR D'AVANTAGE À SES CITOYENS.

Au cours des dernières années, la taille de l'État central s'est accrue considérablement. La majorité des décisions qu'on y prend est trop souvent éloignée de la réalité et des besoins des populations locales. Que l'idée du partage des pouvoirs mieux pensé revienne à l'avant-scène aujourd'hui est une preuve éloquente de sa pertinence!

Grâce à des pouvoirs décentralisés et aux moyens qui les accompagnent, davantage d'initiatives pourraient être prises dans chaque communauté. Ainsi, chacune d'elle pourrait enfin mieux faire du développement à la hauteur de ses aspirations.

30



EN HAUSSE DE  
**500 000**  
HABITANTS  
DEPUIS 1996.

LA FQM COUVRE  
**80 %**  
DU TERRITOIRE QUÉBÉCOIS.

À ce jour, plus de 3,8 millions de Québécois et Québécoises habitent hors des grands centres, dans les municipalités et les MRC représentées par la FQM. Une hausse de 500 000 depuis 1996! On parle de centaines de milliers de familles supplémentaires réparties sur une superficie couvrant 80% d'un immense territoire.

Ces régions pleines de volonté réclament le droit de rayonner au même rythme que le reste du monde. La couleur des régions doit s'exprimer, et le meilleur moyen d'y arriver est de miser sur des municipalités et MRC fortes.

**PLUS** LES DÉCISIONS SERONT PRISES  
À L'ÉCHELON MUNICIPAL  
**[TANDEM MRC-MUNICIPALITÉS]**

**PLUS** LES NOUVEAUX LEVIERS SERONT FORTS  
ET MIEUX PENSÉS

**PLUS** LES AVANCÉES SERONT DURABLES  
ET MARQUANTES

**PLUS** FORTES SERONT LES COMMUNAUTÉS

**PLUS** ÉLEVÉES SERONT LES FIERTÉS LOCALES  
QUI FONT LES COULEURS DU QUÉBEC

Le moment est venu, enfin, de redéfinir sur de nouvelles bases la relation entre le gouvernement du Québec et le niveau municipal de gouvernance, un palier de proximité qui doit être pleinement reconnu.

- Philippe Couillard

**TOUS S'ENTENDENT : LE QUÉBEC DOIT ÊTRE RAPIDEMENT DYNAMISÉ.  
PAR L'ENTREMISE DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM),  
1 000 MUNICIPALITÉS ET MRC PARLENT D'UNE MÊME VOIX POUR RÉCLAMER  
UNE NOUVELLE GOUVERNANCE APPELÉE DE PROXIMITÉ.**

## RAISONS CLAIRES. PRINCIPES LIMPIDES.

Pleinement conscient de l'importance du rôle des régions, le gouvernement québécois a adopté en 2012 la *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires*. Attendue dans la suite logique de cette dernière, l'adoption d'une Loi moderne enchâssant cette nouvelle **Gouvernance de proximité** procurera plus de flexibilité et de capacités aux municipalités qui veulent maintenant mieux faire pour façonner leur avenir, grâce à un tandem MRC-municipalités à qui on donne les moyens d'agir.

# PROXIMITÉ

Les fondements de cette gouvernance découlent de principes reconnus en développement territorial. La révision du partage des pouvoirs entre l'État central et le tandem MRC-municipalités doit reposer sur ces principes :

### LA PROXIMITÉ

Il s'agit ici d'attribuer les responsabilités au palier le plus près des gens. Ce principe induit l'imputabilité, car les décideurs finaux agissent en connaissance de cause, non plus vraiment à distance à partir de données froides ou de rapports humains sommaires. Ce fondement préconise que de nouvelles possibilités de décisions se prennent à partir du territoire concerné.

### L'AUTONOMIE

La véritable capacité d'agir est conditionnelle à l'obtention des ressources humaines et financières. On agit ici avec les sommes financières régulières, établies et indexées, mais cette fois, publiquement administrées par les décideurs locaux. C'est eux qui, chaque jour, vivent avec une réalité en quête d'actions concrètes. **La décentralisation favorise une meilleure adaptation de la décision au contexte économique et social des populations réparties sur le territoire.**

### L'EFFICACITÉ

En rapprochant le pouvoir de décision des citoyens, la **Gouvernance de proximité** contribuera à alléger et accélérer le processus décisionnel qui sera mieux défini et mieux ciblé. Parce qu'il est contre-productif, le mur à mur doit appartenir au passé. Pour faire mieux, les mêmes sommes doivent être mieux distribuées.

### LA FLEXIBILITÉ

Ici, c'est l'approche de la modulation qui doit s'appliquer. Chaque action sera le fruit d'échanges ouverts qui la cadreront adéquatement quant à son exécution afin qu'elle soit correctement implantée. Nous voulons faire les choses avec aplomb et sans précipitation.

# AGIR DURABLEMENT. AGIR ENFIN!

Le rôle des MRC et municipalités comme moteurs économiques, culturels et sociaux n'est plus à démontrer. Les administrations municipales sont nettement plus aptes à agir que les administrations nationales, étant donné qu'elles sont mieux informées des besoins des gens de leur communauté, plus près et surtout plus sensibles aux attentes de leur population.

**Les régions regorgent de talent. C'est maintenant qu'il faut leur donner les moyens d'agir. La FQM est mobilisée et prête à appuyer le gouvernement pour amorcer les travaux en ce sens.**



ADMINISTRATION NATIONALE



## UN AVENIR PLUS PROMETTEUR À PORTÉE DE MAIN

Partant de communautés responsables, qui savent ce qui leur convient mieux, les retombées provoquées par la révision du modèle de partage des pouvoirs actuels devront s'accomplir de manière graduelle et progressive. L'objectif est de répondre aux besoins propres à chacune des communautés et non de voir un Québec municipal uniforme.

Au cumul de ce que la **Gouvernance de proximité** nous permettra de créer, nous avons la conviction que cette grande idée rejallira sur les municipalités et le Québec en entier. Bien plus qu'un enjeu de localités, c'est un enjeu de société.

Alors que les villes de Montréal et Québec obtiendront à juste titre la reconnaissance de leur statut de métropole et de capitale, l'ensemble des régions du Québec est animé des mêmes aspirations. Il est donc temps de revoir le modèle actuel pour que nos municipalités et nos MRC puissent mieux prendre en charge leur avenir.

# LA RÉALITÉ QUOTIDIENNE

Si rien ne bouge, la FQM appréhende à court terme un empilement de planification générateur de conflits, d'immobilisme et de dépenses publiques importantes, considérant la dispersion des mandats impartis par le gouvernement. Voilà une raison supplémentaire de consolider et de renforcer les rôles des instances municipales par une vraie gouvernance de proximité.

## QUELQUES EXEMPLES

### L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME

Les municipalités et MRC souhaitent avoir les moyens adéquats afin de permettre aux élus de développer, de manière efficiente, leur territoire dans une vision de développement durable. Concrètement, les membres de la FQM demandent la pleine autonomie en matière d'aménagement et d'urbanisme.

### LE TRANSPORT

L'élaboration des plans de mobilité durable doit être liée à l'aménagement du territoire et la gestion du transport sous l'autorité de la MRC. Pour renforcer la cohérence et assurer une utilisation optimale des ressources, les budgets doivent être rapatriés à l'échelle de la MRC. La collaboration des réseaux, principalement scolaire, de la santé et du transport adapté, est essentielle.

### LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La MRC doit être le porteur du développement économique local pour assurer la cohérence des interventions de l'ensemble des acteurs du territoire. La gouvernance de proximité offrirait aux MRC les outils et moyens financiers nécessaires pour assurer leur plein potentiel de développement.



### LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

On y reconnaît un impact important en matière d'attraction des populations. La MRC doit se voir confier la responsabilité d'adopter les grandes orientations territoriales telles que les politiques culturelles.


Il en va de même du patrimoine qui renforce l'identité propre à la MRC et aux localités constituantes. La décentralisation des fonds liés à la rénovation des bâtiments et à la mise en valeur du patrimoine historique aurait un effet des plus structurants.

### LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Le tourisme est une composante très importante de l'économie des régions du Québec. Confier au tandem MRC-municipalités cette compétence permettrait de faire émerger la réelle couleur du territoire riche et diversifié. C'est à cette échelle que le développement d'une vision ou d'une image rassembleuse du territoire est porteur.

### GESTION DES TERRES ET RESSOURCES

Les MRC assument déjà des responsabilités en matière de gestion des terres publiques. Pour parler d'une véritable gouvernance de proximité, elles devraient pouvoir exercer cette compétence en toute autorité, libérées de la lourdeur administrative et réglementaire des ministères et organismes qui interviennent en ce domaine. La prise en charge de la mise en valeur des ressources naturelles permettrait d'accroître directement l'autonomie des communautés, qui prendraient ainsi en main leur développement.



# PLUS DE PROXIMITÉ, PLUS DE SUCCÈS



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

2954, boulevard Laurier, bur. 560  
Québec, QC G1V 4T2  
T. : 418 651-3343 et 1 866 951-3343  
F. : 418 651-1127  
Info@fqm.ca | [www.fqm.ca](http://www.fqm.ca)  
[www.plusdesucces.ca](http://www.plusdesucces.ca)